



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 26 janvier 2016
19 heures 00

PP/MG

N° 001946

Service Finances -
Budget 2016 - Section
d'investissement -
Ouverture de crédits
en application de
l'article L.1612.du
C.G.C.T

Affiché le :

Le mardi 26 janvier 2016 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 20 janvier 2016, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe) donne pouvoir à Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Yannick BONNET (9e Adjoint), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt)

ABSENTS EXCUSES : Maryse LAMY (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le conseil est informé qu'en application de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsque le budget n'est pas adopté avant 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, dont les échéances antérieures au vote du budget peuvent être mandatées.

Madame le Maire propose à l'assemblée d'ouvrir les crédits sur les programmes suivants :

Programme 1000 – article 2183 – Services administratifs (matériel de bureau)	2 000 €
Programme 1003 – article 2158 – Services techniques (matériel outillage)	2 000 €
Programme 1004 – article 2183 – Schéma informatique (matériel informatique)	5 000 €
Programme 1101 – article 2188 – Police municipale (matériel sécurité)	2 000 €
Programme 1900 – article 21318 – Sécurité bâtiments (travaux)	20 000 €
Programme 1901 – article 21311 – Travaux divers bâtiments (faux plafond mairie)	14 000 €

Programme 1901 – article 21318 – Travaux divers bâtiments (divers bâtiments)	11 000 €
Programme 1901 – article 2132 – Travaux divers bâtiments (toiture gendarmerie)	30 000 €
Programme 1903 – article 21318 – réhabilitation chauffage bâtiments (travaux)	10 000 €
Programme 2000 – article 21578 – Nettoyement (matériel nettoyage)	4 000 €
Programme 2001 – article 2152 – Matériel de voirie (cendriers + bornes rues)	8 000 €
Programme 2002 – article 2182 – Véhicules (grosses réparations)	10 000 €
Programme 2003 – article 2151 – Travaux routiers (réseaux de voirie)	30 000 €
Programme 2006 – article 2151 – Grosses réparations voirie (réseaux + murs)	20 000 €
Programme 2007 – article 21538 – Eclairage public (e p divers)	5 000 €
Programme 2019 – article 2152 – Signalisation routière (panneaux divers)	5 000 €
Programme 2083 – article 2315 – Aménagement Place Carnot (honoraires)	12 000 €
Programme 3000 – article 2121 – Espaces verts (plantations arbres)	4 000 €
Programme 3000 – article 21578 Espaces verts (matériel outillage)	1 000 €
Programme 4100 – article 21312 – Ecoles 1 ^{er} degré (film solaire St Exupéry)	6 000 €
Programme 4100 – article 2188 – Ecoles 1 ^{er} degré (matériel divers)	2 000 €
Programme 5001 – article 2128 – Equipements sportifs (travaux stades)	6 000 €
Programme 5001 – article 21318 – Equipements sportifs (travaux bâtiments)	4 000 €
Programme 5201 – article 2188 – Equipement plan d'eau (portique)	2 500 €
Programme 5202 – article 2132 – Boucheyronne (travaux bâtiments)	5 000 €
Programme 8000 – article 2116 – cimetière (signalétique)	4 500 €
Soit un total de 225 000 €	

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

Approuve les ouvertures et de crédits tels que définis ci-dessus

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Dominique SANTONI